



## Le département Informatique à l'IUT de Rodez En 11 questions

### ***Quel bac faut-il détenir pour être admis en BUT Informatique, et quel niveau faut-il avoir ?***

Le département Informatique accueille les titulaires des bacs généraux avec les options : Maths, NSI et physique/chimie, et des bacs technologiques STI2D, STMG, et aussi STL et STAV. Les résultats obtenus dans les matières scientifiques et les spécialités sont déterminants. Les appréciations des enseignants des classes de terminale et de première sont également prises en compte.

### ***Combien d'étudiants sont inscrits dans le département informatique ?***

Il y a autour de 54 étudiants en première année de BUT, répartis en deux groupes de TD (travaux dirigés) et 4 groupes de TP (travaux pratiques).

### ***Quelle est la proportion filles-garçons ?***

La proportion de filles est environ de 10%. Cette proportion est faible. Les entreprises elles aussi déplorent le faible nombre d'informaticiennes sur le marché du travail.

### ***Quelles sont les matières enseignées en BUT Informatique ?***

Le diplôme se décompose en compétences (1 compétence = 1 UE). Il y a 6 compétences la première et la deuxième année et 3 compétences la troisième année.

Dans chaque compétence vous trouverez des ressources (matières générales et matières informatiques) et des SAé (situations d'apprentissage et d'évaluation) qui font appel à plusieurs ressources.

### ***Comment s'organise le contrôle des connaissances ?***

Les évaluations s'effectuent sous la forme de contrôles continus en cours de semestre.

### ***Quelles sont les règles d'obtention du BUT ?***

Pour valider son année, il faut avoir obtenu la moyenne dans plus de la moitié des UE, soit 4 UE les 2 premières années et 2 UE la troisième année, et n'avoir aucune UE inférieure à 8. Il existe des règles de compensation au sein de chaque UE. Sur les 3 années d'études un étudiant peut redoubler 4 semestres, limité à un redoublement par semestre.

### ***Comment les étudiants qui ont des difficultés sont-ils aidés ?***

Chaque étudiant possède un interlocuteur privilégié parmi l'équipe pédagogique : son enseignant tuteur. Celui-ci rencontre plusieurs fois par an l'étudiant pour faire un bilan avec lui. Il donne des conseils sur les méthodes de travail, et si l'étudiant a des difficultés, il s'efforce de comprendre pourquoi et, le cas échéant, l'oriente vers la ressource appropriée (médecin universitaire, assistante sociale ...).

Un tutorat étudiant est également mis en place, les étudiants de deuxième année se rendent disponibles pour aider les étudiants de première année toutes les semaines sur un créneau du jeudi après-midi.

Sur le plan financier, les étudiants peuvent bénéficier des bourses universitaires, par le biais du CROUS.

### ***Comment l'emploi du temps est-il organisé ?***

Les cours débutent le lundi à 8 heures, et se terminent le vendredi à 17h00. Au total, les étudiants suivent environ 30 heures d'enseignement par semaine (cours, travaux dirigés et travaux pratiques).

### ***Comment l'équipement en matériel informatique est-il utilisé par les étudiants ?***

Pendant les séances de travaux pratiques, chaque étudiant dispose d'un ordinateur. Des salles informatiques sont accessibles en libre service en dehors des heures d'enseignement (pause déjeuner, et le soir après les cours).

### ***Les étudiants font-ils un stage, et dans quel domaine ?***

Dans le cadre du BUT vous devrez effectuer un stage de 10 semaines en deuxième année et la troisième année sera obligatoirement en alternance.

L'IUT favorise aussi les stages à l'étranger. Grâce à des ententes avec d'autres établissements, chaque année plusieurs étudiants du département réalisent leur stage à l'étranger.

### ***Quels sont les métiers exercés par les informaticiens formés à l'IUT ?***

Les principaux sont : développeur de logiciels, administrateur système et réseaux, concepteur et développeur de sites Internet, administrateur de bases de données, chef de projet...



50 avenue de Bordeaux 12000 RODEZ

Tél : 05 65 77 15 62 Courriel : [informatique@iut-rodez.fr](mailto:informatique@iut-rodez.fr)

[www.iut-rodez.fr](http://www.iut-rodez.fr)